

## **PROCÈS-VERBAL**

Procès-verbal de la séance du conseil d'établissement tenue le 22 janvier à 18 h 30 au local 328 du pavillon du Méandre.

### **Étaient présents :**

Madame Isabelle Arial, directrice  
Madame Brigitte DesRosiers, directrice adjointe  
Madame Karine Poitras, directrice adjointe  
Madame Marie-Ève Dubois, membre parent, vice-présidente  
Monsieur Thomas Lhomme, membre parent  
Madame Marie-Annie Rinfret, enseignante en 6<sup>e</sup> année  
Monsieur Jean-Philippe Lambert, enseignant en 4<sup>e</sup> année  
Madame Anne Marchand, orthopédagogue  
Madame Amélie Mathieu, orthophoniste  
Madame Karina Gendron, technicienne au service de garde  
Madame Jacinthe Larochelle, représentante de la communauté  
Madame Céline Bourret, enseignante au préscolaire 4 ans  
Madame Maude Levasseur, secrétaire  
Monsieur Jérôme Proulx, directeur adjoint  
Madame Myriam Demers, membre parent, présidente  
Madame Myriam Lussier, technicienne au service de garde  
Madame Hélène Collette, membre parent  
Madame Tanya Paquet, membre parent

### **Étaient absents :**

Madame Mylène Perron, membre parent substitut  
Madame Grace Lopes, membre parent  
Madame Fouzia El Matboue, membre parent  
Monsieur Rodrigue Duplex Kouamen Kwetchou, membre parent substitut

### **Invité :**

#### **Ouverture de la séance**

La séance est ouverte à 18 h 34.

#### **1. Accueil et vérification du quorum**

Madame Demers constate que le quorum est atteint et souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.

## 2. Adoption de l'ordre du jour du 22 janvier 2025

Madame Demers fait la lecture de l'ordre du jour et il est adopté en tenant compte des ajouts suivants :

- Point 13.1 Activités parascolaires
- Point 13.2 Transport scolaire
- Point 13.3 Suivi du dossier « Allergies alimentaires »

Proposé par : Jean-Philippe Lambert  
Appuyé par : Marie-Ève Dubois

C.É.-2024-2025-34

## 3. Questions du public

Aucun invité

## 4. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 décembre 2024

Le procès-verbal a été envoyé aux membres du CÉ avant la rencontre afin qu'ils puissent en faire la lecture.

Le procès-verbal est adopté tel que proposé.

Proposé par : Amélie Mathieu  
Appuyé par : Jean-Philippe Lambert

C.É.-2024-2025-35

## 5. Suivi au procès-verbal

Il n'y a aucun suivi aux points du procès-verbal du 22 janvier 2025.

## 6. Rapport de l'équipe de direction

### • Madame Arial

En décembre dernier, madame Arial avait obtenu le poste de directrice au Centre d'éducation des adultes et avait annoncé son départ à l'équipe école. Le Centre de service a par la suite reporté cette nomination, en raison des coupes budgétaires imposées par le ministère. Madame Arial précise donc qu'elle demeurera à son poste actuel jusqu'à la fin de la présente année scolaire.

### • Madame Poitras

Madame Poitras quittera l'école Notre-Dame-d'Etchemin pour un poste à l'école Taniata. La personne qui la remplacera n'est pas encore connue. Les membres du CÉ la félicitent et lui souhaitent la meilleure des chances dans ses nouvelles fonctions.

## 7. Budget annuel de l'école

Le document a été envoyé aux membres avant la rencontre afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

Madame Arial présente un document visuel précisant les particularités de chacun des fonds et leurs postes budgétaires. Parmi les éléments importants, elle mentionne que :

- Il n'y aura aucun investissement, pour le moment, dans le fonds 0 en raison des coupes budgétaires imposées par le ministère;
- À la fin de l'année financière, le Centre de service récupère les montants non utilisés dans tous les fonds sauf les fonds 0 (Immobilisations) et 9 (Activités extrascolaires).

Elle explique également les raisons amenant des déficits anticipés dans certains postes budgétaires :

- Les sommes allouées pour l'année en cours sont basées sur les données de la déclaration de clientèle de septembre 2023 et l'école a connu une augmentation du nombre d'élèves pour l'année en cours;
- Le choix d'offrir un programme d'anglais enrichi pour l'année 2024-2025, exige des ressources supplémentaires et engendre des coûts qui sont assumés par l'école;
- L'école doit faire face à de nombreux défis en raison de la diversité de sa clientèle, ce qui exige également des ressources supplémentaires.

Le fonds 8 (Services de garde) est présenté par madame Karina Gendron.

Il est proposé d'adopter le document du suivi financier tel que déposé.

C.É.-2024-2025-36

Proposé par : Jean-Philippe Lambert  
Appuyé par : Thomas Lhomme

## **8. Photo scolaire 2025-2026**

En 2024-2025, l'entreprise « Photos repensées » a offert les services de photo scolaire. Les parents et l'équipe-école ont été grandement satisfaits, tant par les photos que par le déroulement de l'activité.

Il est donc proposé que les services de l'entreprise « Photos repensées » soient à nouveau retenus pour la photographie scolaire l'an prochain.

C.É.-2024-2025-37

Proposé par : Céline Bourret  
Appuyé par : Tanya Paquet

## **9. Suivi « Sécurité aux abords des écoles »**

Lors de la dernière rencontre du CÉ, on avait évoqué la possibilité d'entreprendre une démarche au service 311 de la ville. Cette démarche a été complétée par madame Dubois. Le point sera discuté à la prochaine rencontre.

## **10. Sondage pour la mesure « Aide aux parents »**

Il n'y aura pas de sondage concernant la mesure « Aide aux parents » puisque les sommes antérieurement affectées à cette mesure font actuellement partie des compressions budgétaires du ministère.

## **11. Service de garde**

### **11.1 Programmation de la semaine de relâche**

La programmation pour les activités du service de garde lors de la semaine de relâche, du 3 au 7 mars, a été envoyée aux membres du CÉ avant la rencontre afin qu'ils puissent en prendre connaissance.

Ce document détaille chacune des activités ainsi que les coûts associés.

Il est proposé d'approuver la programmation proposée pour la semaine de relâche.

Proposé par : Jean-Philippe Lambert

Appuyé par : Anne Marchand

## 12. Nouvelles des comités

### 12.1 Comité de parents

Madame Lopes a assisté à la rencontre du 13 janvier dernier. Elle ne peut malheureusement pas être présente à la rencontre du CÉ, mais elle a préparé un compte-rendu des principaux points discutés lors de la rencontre:

- La direction du CSSDN craint qu'il y ait de nouvelles coupures. Certains secteurs sont par contre protégés des coupures (formation du personnel, direction, TES, initiatives liées à la violence...);
- Projet « Conscience phonologique » au préscolaire, vise à mieux préparer les élèves à l'apprentissage de la lecture en leur fournissant des stratégies afin d'améliorer leur performance académique;
- Le calendrier scolaire pour l'année 2025-2026 a été présenté. Le document est disponible sur le site du CSSDN;
- Le rapport annuel 2023-2024 est disponible sur le site du CSSDN. Ce rapport inclut une section présentant des photos, réalisations, activités et événements marquants qui ont eu lieu au cours de l'année dans différents secteurs du Centre de service.

## 13. Autres sujets

### 13.1 Activités parascolaires

Madame DesRosiers présente les activités parascolaires proposées par l'organisme « Dimension sportive et culturelle »,

- **Pavillon Notre-Dame-d'Etchemin**

1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année : Activité culturelle « Magie Abracadabra » mardi midi 11h25 à 12h45

- **Pavillon Maria-Dominique**

2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> année : Activité culturelle : « Les échecs » mardi midi de 11h20 à 12h50

4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année : Activité artistique « Bande dessinée » mercredi ou jeudi de 11 h 20 à 12 h 45

- **Pavillon Le Méandre**

5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année, Activité artistique « Funny English » mardi, mercredi ou jeudi de 11 h 20 à 12 h 45.

C.É. -2024-2025-39

Le coût d'inscription varie entre 80 et 95\$ pour 8 semaines de cours (20 enfants par cours).

Il est proposé d'approuver les activités parascolaires proposées.

Proposé par : Jean-Philippe Lambert

Appuyé par : Hélène Collette

### **13.2 Transport scolaire**

Madame Dubois fait part d'une situation de retard répété sur un trajet de transport scolaire. Il est même arrivé que le service n'ait pas été offert à quelques occasions le matin, laissant parfois les enfants dans une situation à risque. Les enfants sont souvent en attente du transport alors que les parents sont partis au travail. Ces retards créent de l'anxiété inutile chez les enfants en plus de perturber l'horaire d'enseignement.

Le véhicule en faute a été ciblé.

Madame Arial a contacté le service des transports du Centre de service et avisé que cette situation engendrait de nombreuses problématiques, dont des coûts supplémentaires en raison de la rémunération des enseignants qui doivent demeurer sur place tant et aussi longtemps que les enfants sont à l'école.

### **13.3 Allergies**

Le dossier de la réintroduction des aliments allergènes dans les collations, soumis par madame Collette l'an dernier, a cheminé comme prévu, mais il y a eu maintien du statu quo, c'est-à-dire que l'interdiction des collations contenant des allergènes potentiels est maintenue pour le moment.

### **14. Levée de la séance**

La séance est levée à 20 h 03.

Proposé par : Jean-Philippe Lambert

Appuyé par : Tanya Paquet

C.É.-2024-2025-40

---

Myriam Demers  
Vice-Présidente du CÉ

---

Isabelle Arial  
Directrice école Notre-Dame-d'Etchemin